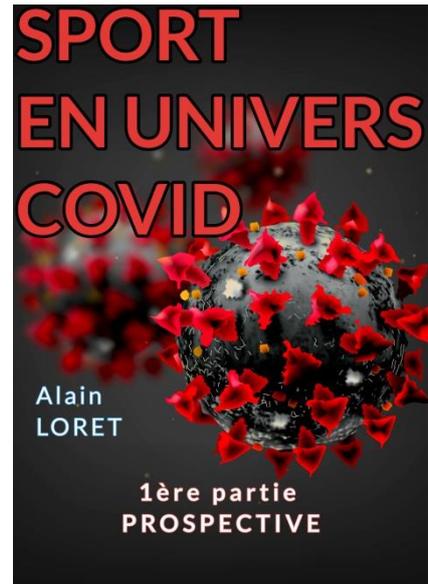


## PROSPECTIVE DU SPORT : DE QUOI PARLE-T-ON ?

**Alain LORET, vous avez publié en septembre 2020 « Sport en univers Covid ». Dans ce Web Book, vous prenez le risque d'annoncer l'annulation des Jeux olympiques de Tokyo. Pourquoi ?**

Parce que dès le mois de janvier 2020, nos dispositifs de veille internationale nous ont alertés sur l'importance potentielle de ce qui n'était alors qu'une épidémie chinoise limitée à Wuhan dans la province du Hubei. A partir de février 2020, le développement exponentiel de la Covid, notamment en Italie du nord, signalait clairement que l'on s'orientait vers un dispositif non plus épidémique mais pandémique. J'ai donc lancé un travail de recherche de façon à établir des scénarios d'impact sur le sport. L'un d'entre montrait que les Jeux olympiques de Tokyo seraient impactés (Ils étaient alors prévus au mois de juillet 2020, NDLR). J'ai décidé de publier une première alerte le 19 février 2020 sur Twitter. Le 23 février, j'annonçais sans aucune ambiguïté que les Jeux seraient reportés. Le 24 mars, soit un mois plus tard, le CIO et le 1er ministre japonais déclaraient le report.



**La passion de l'anticipation.** @Sport\_Web\_I · 19 févr.

Des éléments concordants permettent de dire que l'organisation des Jeux olympiques de #Tokyo2020 sera au minimum gravement perturbée par le #coronavirus (#2019nCoV). Il est impératif que @FranceOlympique crée une cellule de crise pour livrer de l'info officielle aux fédérations.

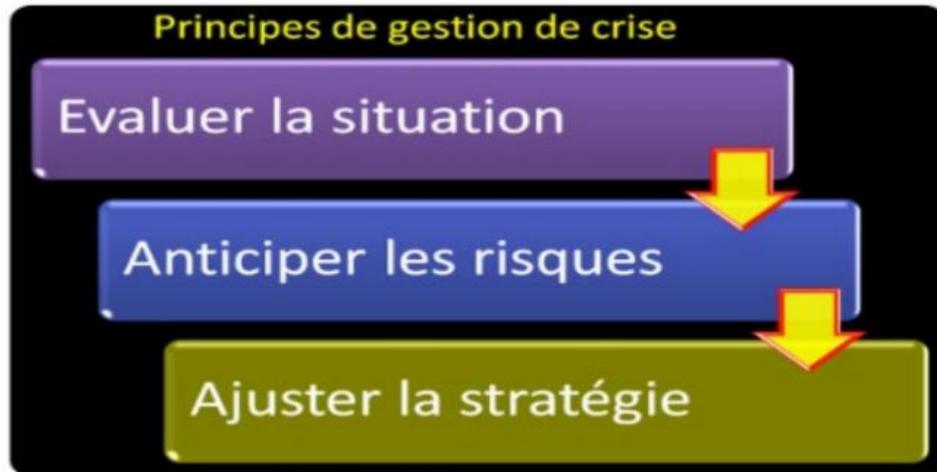




La passion de l'anticipation.  
@Sport\_Web\_I

Pourquoi le CIO va reporter les JO de #Tokyo2020 ?

Parce qu'il est à la tête d'un événement mondial qui s'évalue en milliards de \$. Il doit donc minimiser les risques de pertes en appliquant les principes de gestion de crise. A défaut, il ne jouerait pas son rôle de régulateur.



11:31 AM · 23 févr. 2020 · Twitter Web App



La passion de l'anticipation. @Sport\_Web\_I · 22 févr.

Avec ce tweet, nous dépassons le stade du signal faible. C'est la 1e fois que notre dispositif de curation identifie au Japon une donnée de ce type. Cela renforce sérieusement l'hypothèse de l'annulation des Jeux olympiques de #Tokyo2020.

Ici (Japonais) [tokyo-sports.co.jp/soccer/j-leagu...](https://tokyo-sports.co.jp/soccer/j-league/)



SJN\_official @SJN\_official · 10 min

Jリーグ新型コロナ禍で無観客試合なら「破綻」のクラブも



Le 23 février 2020 (soit un mois plein avant le communiqué commun du gouvernement japonais et du CIO annonçant le report des Jeux olympiques, NDRL), nous présentions sans contestation possible les raisons qui allaient conduire le Japon à prendre la décision historique de reporter les JO en temps de paix sur la base de principes élémentaires de gestion de crise. Puis, nous annonçons l'annulation potentielle le 10 mars 2020. Soit encore 14 jours avant l'annonce officielle du report. Notre dispositif de veille prospective centré sur les JO avait donc parfaitement fonctionné. Problème : le ministère des Sports n'en a malheureusement pas tenu compte.



En 2020, la déclaration de report des Jeux par le CIO fut trop tardive au regard des éléments dont nous disposions dès le mois de février. Cela indiquait que les institutions sportives n'allaient pas réagir en temps voulu face à la crise majeure qui se profilait. J'ai donc décidé d'étendre le seuil d'alerte à la pratique sportive dans son ensemble. C'est-à-dire incluant à la fois le « sport qui se regarde » et le « sport qui se pratique ». La rédaction en urgence au cours de l'été 2020 du livre blanc « Sport en univers Covid » résulte de cette décision.

## **A qui vous adressez-vous avec ce livre ?**

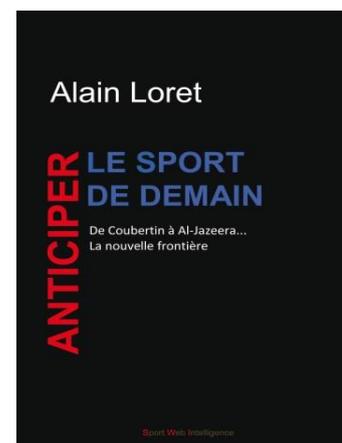
Le document de 165 pages a été écrit pour le mouvement sportif français dans son ensemble incluant les collectivités locales et territoriales. Il s'agit d'un Web Book uniquement disponible en *free access* sur Internet. J'ai choisi ce mode de diffusion gratuit considérant l'importance de diffuser des données stratégiques à toutes les composantes du mouvement sportif.

**Dans le livre, votre pronostic établit que les acteurs du sport n'auront pas d'autre choix que de changer drastiquement de modèle de management durant et après la pandémie. Vous développez d'ailleurs la notion de « stratégie sportive post-Covid ».**

En effet. Les sciences de gestion nous apprennent que les organisations changent durablement durant les crises. Certains auteurs considèrent d'ailleurs que les périodes critiques accélèrent le changement organisationnel. Nous sommes exactement dans cette configuration. C'est tout l'écosystème sportif qui se transforme sous nos yeux. Le Web Book explore cette transformation pour en tirer toutes les conséquences en termes de gouvernance du sport. L'hypothèse principale est qu'il existera beaucoup plus de chance de se tromper de chemin que d'identifier les bonnes pistes. Il les balise et indique les impasses.

**Vous écrivez que pour sortir gagnant de la crise il sera nécessaire de construire une nouvelle vision de la « demande sociale » de sport. En réalité, vous parlez d'une nouvelle approche marketing.**

C'est exactement cela. Le document a été rédigé pour répondre dans l'urgence au défi majeur d'adaptation des organisations sportives à un environnement en transformation rapide. Il a deux objectifs complémentaires : **(1)** faire face aux besoins de mise en œuvre de réponses appropriées à la demande de pratiques physiques et sportives en phase Covid, d'une part, et **(2)** anticiper le futur du sport à courts et moyens termes en phase post-Covid, d'autre part. Il permet un examen précis de l'impact de la pandémie sur toutes les modalités institutionnelles (fédérales notamment) des pratiques sportives présentes et à venir. Il aura une suite qui proposera des solutions managériales dématérialisées susceptibles d'être mises en place sans aucun délai. Elles reposent sur un travail expérimental de R&D spécifique au sport que nous développons depuis 2016. « Sport en univers Covid » répond donc, à la fois, aux contraintes du présent et aux exigences de demain. Ce type d'analyse n'est pas nouveau pour nous. En, 2012 nous avons déjà publié un ouvrage de plus de 700 pages intitulé « Anticiper le sport de demain ».



## Pourriez-vous nous en dire plus sur vos méthodes de travail ?

Je travaille à partir d'un programme de recherches baptisé P.I.S.T.E.S. (*Programme d'Investigations Stratégiques des Tendances d'Evolution du Sport*, NDRL). Mais il faut être clair : prédire l'avenir est impossible. Ce n'est donc pas ce que je fais. Je n'élabore pas des **prédictions** relatives à l'avenir du sport. Je prépare des solutions stratégiques via des techniques de **prévisions** relatives au futur d'un ou de plusieurs secteur(s) précisément délimité(s) au préalable. Pour dire les choses sommairement, je me contente de prévoir la pertinence réelle ou potentielle de différentes occurrences nouvelles de « configurations » sportives. Celles-ci seront plus ou moins créatrices de valeur capable d'influencer les pratiques en s'inscrivant dans le futur. Je vous livre ci-dessous quelques cas exemplaires.

- Dans l'histoire récente du sport, ce peut être, par exemple, une nouvelle technique ou une nouvelle technologie : VTT vs vélo de route, kitesurf vs planche à voile, snowboard vs ski, Fosbury vs rouleau ventral, parkour vs gymnastique sportive...
- Cela peut être également de nouveaux types de comportements renouvelant des techniques ou des motivations anciennes : escalade vs alpinisme, trail vs marathon, sport de connivence vs sport de concurrence, sport de lenteur vs sport de vitesse, sport de plaisance vs sport de compétition...
- C'est aussi l'apparition de nouveaux besoins trouvant leur satisfaction dans des modalités de pratiques antagonistes : préservation du capital corporel et vieillissement sain vs optimisation de ce capital mais vieillissement accéléré, « sculpture » corporelle (body building) vs santé corporelle (fitness), fun et sensations vs performance et résultats, pratiques physiques risquées vs pratiques virtuelles sécurisées, progression technique vs consolidation technique...

## La prospective est souvent décriée. On lui reproche des prédictions qui ne se réalisent jamais. Elle ne servirait donc pas à grand-chose.

Je vous répète que je ne fais pas de « prédictions » mais des « prévisions ». Je développe des travaux de prospective du sport depuis les années 1990. J'avais créé à cet effet en 1991 un laboratoire de recherche universitaire : le CEMIS. Les résultats que nous avons alors obtenus n'étaient vraiment pas négligeables. Jugez-en !

- En 1994, nous annonçons l'émergence d'un nouveau marché du sport prometteur : le kitesurf.
- En 1995, nous mettons en évidence et décrivons de nouvelles techniques numériques dédiées au sport que nous baptisons : « cybersports ». Ils ne verront le jour de manière opérationnelle que 20 ans plus tard.
- En 1996, à partir d'une distinction conceptuelle créée à l'époque basée sur le « Sport qui se pratique » vs « Sport qui se regarde », nous annonçons le déclassement social des services sportifs concurrentiels reposant sur la compétition.



- En 1997, nous produisons déjà le scénario industriel de l'évolution marketing du matériel de sport en distinguant les « outils de sport » (ski, par exemple) et les « instruments de sport » (snowboard, par exemple). Cette distinction est toujours opératoire aujourd'hui.
- En 1999, nous anticipons l'explosion des pratiques de « Glisse urbaine ».
- Au début des années 2000, nous développons le scénario actuel du passage au numérique des Jeux olympiques.

**Alain LORET** est l'un des rares experts européens en prospective du sport. Professeur des Universités honoraire, il a suivi une formation de très haut niveau : Habilité à Diriger des Recherches, Docteur ès Sciences de Gestion de l'Université Paris-Dauphine, Agrégé d'EPS, Diplômé de L'Institut National de Sport de l'Expertise et de la Performance (INSEP). Depuis les années 90, il publie régulièrement des ouvrages permettant d'anticiper le sport qui vient. On note « Génération glisse » (1995), « Concevoir le sport pour un nouveau siècle » (2004), « Anticiper le sport de demain » (2012), « Sport et numérique » (2018). Il a créé SWi pour permettre aux organisations sportives (entreprises, fédérations, services des sports des villes, clubs...) de bénéficier des retombées opérationnelles et stratégiques des recherches en prospective qu'il développe.

